

Centre Jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

FONDATION


pérène



RAPPORT

ANNUEL

— 2017

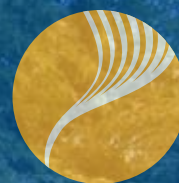


La Fondation Pérène est née en 1999 de la fusion du Foyer jurassien d'éducation (1946) et du Centre orthopédagogique Plein Soleil (1964). Elle accompagne des enfants et adolescents connaissant des difficultés significatives d'apprentissage scolaire, consécutives à un handicap mental (pouvant être associé à un handicap physique), à des atteintes psychopathologiques, à des troubles du développement, du comportement ou du langage.

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume des prestations telles que :

- l'éducation précoce spécialisée ;
- l'enseignement spécialisé ;
- l'accompagnement éducatif ;
- l'orientation professionnelle ;
- l'accueil résidentiel ;
- les mesures pédago-thérapeutiques ;
- les transports d'élèves, les repas et l'infrastructure générale.

La Fondation Pérène est une fondation privée (articles 80 et suivants du Code Civil Suisse) reconnue d'utilité publique. Elle est sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura, Département de la Formation, de la Culture et des Sports.



RAPPORT ANNUEL 2017

SOMMAIRE

• Mot du Président	05
• Rapport de la Directrice	06
• Rapport des responsables de secteurs	10
• Bilan et comptes d'exploitation	14
• Effectifs de la Fondation Pèrène	16
• Remerciements	18



NOS VALEURS INSTITUTIONNELLES

ELEVES

Intérêt supérieur de l'élève

Dans toutes les décisions qui concernent les élèves, l'intérêt supérieur de l'enfant est une considération prioritaire.

Accès à l'apprentissage et à l'éducation

Les mesures éducatives et pédagogiques destinées aux élèves cherchent à favoriser l'acquisition et la conservation du meilleur niveau de connaissances et de capacités possible.

Les programmes pédago-éducatifs et pédago-thérapeutiques visent à assurer le bien-être, à stimuler le développement des compétences, et à favoriser l'épanouissement global de l'élève.

Intégration et participation

L'accès à l'autonomie, à l'indépendance et à la formation sont favorisés, dans le but d'une intégration sociale des élèves et de leur participation à la vie communautaire aussi complète que possible.

Les élèves sont associés à la mise en application des valeurs énoncées ici, à travers des activités leur permettant d'en comprendre les implications concrètes et, dans la mesure de leurs possibilités, d'en exprimer leur propre perception.

PARENTS

Partenariat avec les parents

Le partenariat avec les parents est à la base du bon accompagnement de l'élève. Les parents participent à l'élaboration du projet individualisé de l'élève.

Les parents sont correctement et régulièrement informés sur la situation de leur enfant. Les ressources des familles sont prises en compte et valorisées dans une perspective de complémentarité.

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Conditions de travail

La direction au sens large veille à des conditions de travail adéquates, prenant notamment en compte la santé et la sécurité des collaborateurs ; elle protège leurs données personnelles. La reconnaissance et le respect du travail des collègues forment une composante active de bonnes conditions de travail.

Liberté d'expression et éthique

Toute personne peut avoir et peut exprimer une opinion, quelle qu'elle soit. L'expression d'une opinion, quelle qu'elle soit, s'exerce dans le respect des règles professionnelles et institutionnelles, du bien-être des élèves, des familles et des collègues.

Responsabilité

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur partage avec ses collègues la responsabilité des décisions prises en équipe, et assume la responsabilité de son activité professionnelle. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur se comporte de façon à empêcher tout tort prévisible aux élèves qui lui sont confiés, et intervient lorsqu'il-elle constate des faits qui pourraient nuire à l'élève ou à sa famille.

Professionalisme

Le bon fonctionnement de l'institution et la qualité des prestations dépendent de l'apport de tous sans exception ; dans ce sens, la reconnaissance de chaque fonction, de chaque profession et de chaque formation, est une valeur centrale de l'institution. Le développement et l'adaptation des connaissances (formation continue) sont des dimensions du professionnalisme. La cohérence et la complémentarité des interventions proposées aux élèves sont une priorité.

Mot du Président

L'année 2017 peut être considérée comme une année charnière. Ce ne sera pas la dernière, puisque l'année 2018 pourra certainement aussi mériter ce qualificatif.

Pour quelle raison? Eh bien parce que dans le cours de l'année, nous avons pu mettre en œuvre les nouveaux Statuts de la Fondation. Nous avons aussi mis sur les rails la rénovation de l'aile Est du Palastre. Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux auront débuté ou seront sur le point de l'être.

Je me plais à relever les bonnes relations que nous entretenons avec les services du canton. Plus que jamais, dans une conjoncture difficile économiquement, nous nous devons de travailler en partenariat étroit avec celui qui nous permet d'accomplir notre mission.

Et bien entendu, j'adresse tous mes remerciements à ceux qui travaillent dans notre institution. La directrice, l'équipe de direction, les membres du Conseil de Fondation, les responsables d'équipes et de services, les enseignants, les éducateurs, les thérapeutes, les collaborateurs des services financiers, administratifs et généraux, les familles et, bien entendu les enfants et élèves que nous accueillons.

L'avenir qui se profile verra encore beaucoup de changements et il faudra l'appui de toutes et de tous pour relever les défis futurs.

Mais en même temps, ce sont ces défis qui nous poussent à devenir toujours meilleurs, pour le bien-être des enfants.

Jean-Marc Schmid

Président du Conseil de Fondation

CONSEIL DE FONDATION 2017

Président : Jean-Marc Schmid

Vice-président : Pierre Bersier

Membres :

Pierre-Olivier Cattin

Dominique Froidevaux

Norbert Goffinet

Angéline Ruchti

Marcel Ryser

Rapport de la Directrice



A la veille de l'introduction du Concept jurassien de pédagogie spécialisée qui verra se renforcer l'intégration des élèves à besoins particuliers dans l'école ordinaire, la Fondation Pérène est bien consciente des différents enjeux qui traverseront le Canton dans les années qui viennent. S'il est certain que sa mission restera essentielle à la prise en charge des élèves en situation de handicap, la Fondation Pérène sait aussi qu'il lui reviendra de s'adapter aux attentes légitimes inscrites dans le Concept de pédagogie spécialisée. Pour ce faire, la Fondation Pérène s'appuiera sur la conviction qu'il n'est rien de plus dangereux que la peur pour affronter le changement. Bâtir ensemble l'avenir est bien plus stimulant !



FOCUS SUR QUELQUES ÉLÉMENTS MARQUANTS

Révision des Statuts et création d'un Règlement interne

Le 29 mars 2017 et faisant suite à la décision prise par le Gouvernement en séance du 21 février 2017, le Département des finances, agissant en qualité d'autorité de surveillance des fondations de la République et Canton du Jura (RCJU), a validé les modifications apportées aux Statuts de la Fondation Pérène. Cette révision dépasse le simple toilettage des Statuts établis le 23 août 1999

pour donner suite à la fusion entre le Centre orthopédique Plein Soleil et le Foyer jurassien d'éducation.

Les nouveaux Statuts définissent la constitution d'un Conseil de Fondation unique formé de 7 membres, désignés par cooptation, à l'exception d'un membre désigné par l'Etat.

De la compétence du Conseil de Fondation, le nouveau règlement interne complète et accompagne l'application des Statuts en décrivant les attributions des différents organes et l'organisation sectorielle de la Fondation. Les rédacteurs du règlement interne ont cherché à assurer la bonne coordination entre les éléments constituant la Fondation Père et ont tenu compte des descriptifs de fonction du personnel. À l'aide de ces nouveaux outils de pilotage, la Fondation peut assurer la poursuite d'une bonne gouvernance de l'Institution.

Rénovation de l'aile Est du Palastre 20 à Delémont

La décision de se séparer du bâtiment de Bassecourt, occupé par une seule classe en 2017-2018, pour recentrer les activités

pédagogiques sur le bâtiment du Palastre à Delémont, a permis au Conseil de Fondation de débiter la réflexion sur la rénovation de l'aile Est du Palastre. Une commission de travail emmenée par un des membres du Conseil de Fondation a élaboré un projet de rénovation de cet espace, sous la conduite experte des collaborateurs du Bureau Stähelin Architectes SA à qui le mandat d'architecture a été confié. Les travaux devisés à un maximum de CHF 3 millions débuteront en été 2018. Le fonctionnement de l'Institution s'en verra largement amélioré. Les élèves qui fréquentent les Ateliers de Développement pourront disposer d'espaces plus adéquats et diversifier leurs activités pédo-éducatives.

Une nouvelle salle de classe accueillera un groupe d'élèves du secteur pédagogique. Une salle d'école ménagère et une salle d'activités créatrices sur textiles et manuelles seront aménagées. Une cuisine professionnelle sera installée et des réfectoires modulables permettront à l'ensemble des élèves du secteur pédagogique du Palastre de prendre les repas de midi dans de bonnes conditions.



Entretiens d'évaluation et de développement professionnels

La mise sur pied d'un concept d'entretiens d'évaluation et de développement professionnels est une obligation découlant de l'article 13 de la Convention collective de travail de l'Association jurassienne des maisons pour enfants et adultes (AJMEA). En 2017, les collaboratrices et collaborateurs appelés à fonctionner comme évaluateurs, ont bénéficié d'une formation spécifique permettant au dispositif validé par le Conseil de Fondation et la Commission du Personnel de déployer ses effets dès 2018.

Balade gourmande au fil des institutions sociales de Haute-Sorne

Le 07 mai 2017, le Rotary Club les Rangiers associait la Fondation Pèreène à la Balade gourmande destinée à faire connaître et soutenir les institutions sociales de la Haute-Sorne. Plus de 300 personnes ont ainsi défilé, en famille ou en groupes d'amis, dans notre espace pédagogique de la Villa Longs-Champs de Bassecourt et ont pu déguster une délicieuse soupe. Le soleil n'était pas de la partie mais fut largement remplacé par l'amitié et la solidarité éprouvée durant toute cette journée. Merci au Rotary Club les Rangiers pour son soutien et la parfaite organisation de cette journée.

Handicap sur la fête

Le 17 mai 2017, la Fondation Pèreène a participé activement à la manifestation Handicap sur la fête organisée par Forum Handicap Jura. 28 associations se sont présentées sur la place de la gare à Delémont à quelques 3000 visiteurs. Durant cette manifestation, les élèves des classes artistiques de la Fondation Pèreène ont interprété un concert remarqué de percussions, préparé durant l'année scolaire par M. Michel Zbinden, professeur de musique.

Rohan, Bryan, Talel, Marvin, Mathieu, Mélan, Lars, Hugo, Anthony, Thibault et Léna ont enflammé la place de la Gare pour le plus grand plaisir des spectateurs et passants !

Bach Afrique

Les 23 et 24 juin 2017, les élèves des classes artistiques ont été associés au projet musical de M. Michel Zbinden, « Bach Afrique », en collaboration avec le chœur d'enfants Sakazia', l'EJCM, l'Ensemble vocal de Josira Salles, Jura Afrique et l'Orchestre SAE. Une soixantaine d'enfants, adolescents, adultes, professionnels et amateurs ont interprété des partitions de J.S. Bach arrangées aux couleurs africaines et ce en faveur de l'ONG Jura-Afrique. Nul doute que Mavis, Daniel, Laura, Lars, Mélan, Mathieu, Marvin, Talel, Bryan et Rohan se souviendront longtemps de cette magnifique expérience !

Panorama de l'activité institutionnelle

Pour la cinquième fois depuis 2008, l'équipe de direction a établi les objectifs de travail des deux années à venir et rendu compte de l'avancement des divers dossiers relatifs à l'activité de la Fondation Pèreène. Ce document validé par le Conseil de Fondation constitue le guide de travail de l'équipe de direction et renseigne les partenaires. Si certains dossiers conservent au fil des éditions une importance certaine et sont maintenus dans un principe de veille active, il en est d'autres dont l'actualité exige un traitement urgent et prioritaire. L'évolution du cadre législatif et de l'environnement sociétal exige des autorités de la Fondation Pèreène une adaptabilité et une capacité à se projeter dans les besoins d'un avenir parfois incertain. Tel est bien le but du Panorama de l'activité institutionnelle : faire le point sur les dossiers en cours, mettre en exergue les besoins du milieu et fixer des priorités.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA FONDATION

L'exercice financier 2017 boucle sur des résultats très positifs, impactés directement par le produit de la vente à la République et Canton du Jura du bâtiment de la Brasserie pour les activités d'Addiction Jura.

Nous remercions les autorités de tutelle qui soutiennent la Fondation Pérène dans l'exercice de ses missions ainsi que les collaboratrices et collaborateurs qui, dans l'exercice de leurs fonctions, veillent à l'utilisation parcimonieuse des ressources financières octroyées par le Canton.

Geneviève Constantin-Zufferey
Directrice

Equipe de Direction



DIRECTRICE :

Geneviève Constantin-Zufferey

MEMBRES :

Clotilde Berdat

Responsable du secteur des services financiers, administratifs et généraux

Bertrand Fleury

Responsable du secteur éducatif

Patrizia Molo

Responsable du secteur pédagogique

Luc Riondel

Adjoint à la responsable du secteur pédagogique

Yasmina Bendjelloul

Responsable du secteur thérapeutique

Rapport des responsables de secteurs

SECTEUR PÉDAGOGIQUE

Le secteur pédagogique a maintenu en 2017 ses efforts permanents d'amélioration de la qualité d'accueil des élèves et de leurs familles, tout en s'adaptant aux diverses évolutions contextuelles.

Le déménagement de la classe 1-2P de Châtillon à Rossemaison a ainsi obéi au regroupement scolaire opéré par ces deux Communes. L'excellent partenariat avec l'école publique, l'administration communale et les professionnelles concernées a permis une transition sereine, dynamique et fructueuse, au bénéfice de tous les acteurs engagés.

La politique d'intégration/inclusion voulue au niveau fédéral et cantonal déploie évidemment ses effets et diminue quelque peu la fréquentation des classes spécialisées : cela nous a amené à fermer une classe sur le site de la Villa Longs-Champs à Bassecourt et à nous réorganiser.

Nous tenons à souligner l'investissement constant de la Fondation pour la formation et le perfectionnement de ses employé-e-s, afin d'offrir des prestations tenant compte des recherches et des connaissances les plus récentes en matière de pédagogie spécialisée. Cela ne serait pas possible sans un engagement conséquent des collaborateurs et c'est avec plaisir que nous relevons en 2017 que trois enseignantes ont entrepris la formation Master en enseignement



spécialisé, que de nombreux et nombreuses enseignant-e-s et éducateurs-trices ont suivi les perfectionnements obligatoires du Service de l'enseignement (SEN) à la HEP-BEJUNE, que les équipes péda-go-éducatives ont toutes réalisé des formations collectives, que certains d'entre nous ont suivi des perfectionnements individuels ou encore que des supervisions individuelles et d'équipes ont permis les réflexions indispensables au questionnement sur le meilleur accompagnement des élèves et des familles.

Nous terminons ce petit tour d'horizon en indiquant que notre classe artistique s'est essayée en 2017 à la photographie et que l'exploration de cet art exigeant et fertile se poursuivra jusqu'au printemps 2018.

Patrizia Molo,
responsable du secteur pédagogique

SECTEUR ÉDUCATIF

À l'image des années précédentes, l'année 2017 a été jalonnée d'événements divers en lien avec la vie bourdonnante d'un secteur qui ne cesse de se développer en taille et en prestations. L'intention de proposer un espace supplémentaire de prise en charge extrascolaire en est l'exemple le plus probant et semble répondre aux besoins des familles, nous permettant ainsi de participer à un équilibre dans la répartition de la prise en charge. Cette phase pilote nous permettra ensuite d'évaluer la pertinence d'inscrire cette option dans notre catalogue de prestations. Quel lien possible entre les élèves accueillis, hormis le simple fait d'être des enfants dont les besoins sont aussi différents que leurs singularités ? Lors de nouvelles rencontres avec des partenaires directs, nous nous plaisons à présenter nos espaces sous la forme symbolique d'une ruche. Il est vrai



que son architecture et son bourdonnement constant offrent un raccourci à cet espace symbolique. Des petites unités résidentielles aux Ateliers de développement, l'avenir réside certainement dans l'équilibre d'une approche tout aussi collective qu'individuelle, cela dès le plus jeune âge.

Nous sommes en mesure de nous appuyer sur une équipe de professionnels chevronnés, dont la stabilité et la maturité sont à souligner, qui démontrent une volonté quotidiennement renouvelée de mettre sans relâche l'outil sur le métier. La persévérance pour une application stricte des valeurs institutionnelles est un élément fondamental sur lequel nous appuyons notre action pédaogo-éducative.

Accueillir et prendre en charge ne seraient pas possible sans de solides formations initiales. Là encore, nos outils de travail se renforcent par un investissement conséquent des équipes en matière de formations complémentaires. Acquérir de nouvelles compétences est primordial pour couvrir et répondre adéquatement à des champs aussi vastes que la déficience intellectuelle légère ou le polyhandicap avec troubles associés, sans omettre les troubles du spectre autistique. La formation des collaborateurs se traduit par la poursuite d'une cohérence autour d'outils spécifiques et communément partagés, tels que le PECS, l'analyse fonctionnelle ou encore l'approche Bobath et la stimulation basale. La réalisation de formations supérieures (CAS en autisme, en polyhandicap et déficience intellectuelle, en pédagogie spécialisée et déficience intellectuelle) vient sceller cette conviction soutenue par notre Fondation.

Bertrand Fleury,
responsable du secteur éducatif

SECTEUR THÉRAPEUTIQUE

L'année 2017 a permis de poursuivre les projets débutés ultérieurement :

Le DIPA (Dispositif d'intervention précoce en autisme) a pris son envol avec le suivi de plusieurs enfants ayant reçu un diagnostic de TSA. Un intense travail de mise en route a été initié, tant auprès des enfants que des familles ou des partenaires privilégiés (médecins, thérapeutes, etc.). Au terme des deux ans d'expérimentation, l'évaluation du projet-pilote permettra de présenter les avantages d'une prise en charge précoce.

Le projet de communication alternative et améliorée (CAA) a continué son évolution et a permis l'introduction par les logopédistes des premières téléthèses auprès de certains élèves pouvant bénéficier de cette technologie.

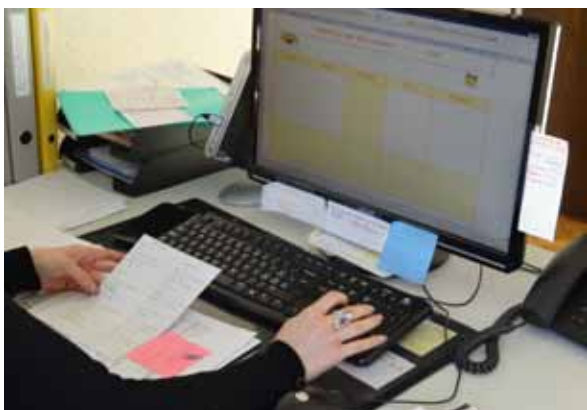
De plus, les initiations au soutien gestuel proposées aux familles, collaborateurs et partenaires externes, ont gagné en qualité grâce à l'adhésion de deux logopédistes à l'association Soutien Gestuel Vaud.

Du côté de Réseau d'écoles21, les trois projets ont été pérennisés (Label Fourchette verte, présentation des mets mixés) ou prolongés (collations saines) étant donné le succès de la démarche. De nouveaux objectifs devraient voir le jour.

Enfin, le concept d'Antenne santé a été revu et amélioré afin de permettre une collaboration plus étroite entre le médecin référent de l'institution, l'infirmière scolaire et le pédopsychiatre et / ou le psychologue du CMPEA/Villa Blanche. Cette nouvelle formule devrait répondre plus finement aux besoins des équipes.

Yasmina Bendjelloul,
responsable du secteur thérapeutique





SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS, ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX

Le secteur des services financiers, administratifs et généraux chargé de responsabilités logistiques et d'infrastructure comprend entre autres le service informatique dont il est fait mention dans ces quelques lignes.

Qui peut aujourd'hui imaginer une organisation telle que la nôtre dépourvue de moyens numériques ? La coordination de l'activité déployée dans les différents secteurs et sur les différents sites repose sur un flux d'information organisé par le service informatique.

A l'instar de l'ensemble des services, le service informatique constitue un maillon essentiel dans l'accomplissement de la mission de la Fondation Pérène. Il est à même de comprendre les besoins, d'apporter des solutions, de vulgariser les contraintes techniques, de former les utilisateurs. Il a un rôle clé dans les projets et l'évolution de l'institution qui doit également faire face à la transformation numérique.

Clotilde Berdat,

responsable du secteur des services financiers, administratifs et généraux

Le service informatique a repensé complètement l'architecture du réseau pour augmenter sa rapidité et sa fiabilité. Grâce à notre partenaire, tous les sites ont été intégrés sur un réseau MultiProtocol Label Switching (MPLS) permettant le transfert de données rapides, sécurisées et priorisées. La téléphonie utilise également ce réseau pour toutes les communications entre les sites (VoIP).

Le bâtiment du Palastre s'est équipé de fibre optique et toute l'infrastructure VMWare a été migrée dans un Datacenter suisse reconnu. L'accès à l'internet a été simplifié et s'effectue dorénavant depuis un point unique du Datacenter.

En parallèle, tous les anciens appareils multifonctions de la Fondation ont été remplacés par de nouvelles machines Sharp.

Julien Broquet,

responsable IT

RAPPORT

Situation Financière

BILAN

	CHF 31.12.2016	CHF 31.12.2017
ACTIFS	7 809 471.74	8 680 447.49
Actifs circulants	817 031.74	1 894 371.39
Liquidités et titres	625 529.89	1 718 005.94
Créances et avances	162 187.70	112 975.70
Actifs de régularisation	29 314.15	63 389.75
Actifs immobilisés	6 168 110.00	6 027 480.00
Immobilisations corporelles équipements et véhicules	185 020.00	232 455.00
Immobilisations corporelles immeubles	5 983 090.00	5 795 025.00
Actifs hors exploitation	824 330.00	758 596.10
PASSIFS	7 809 471.74	8 680 447.49
Dettes à court terme	190 393.10	163 131.80
Dettes à court terme résultant d'achats	138 484.25	147 354.85
Passifs de régularisation et prov. à court terme	51 908.85	15 776.95
Dette à long terme portant intérêts	3 630 000.00	3 600 000.00
Provisions	400 000.00	670 000.00
Provision remboursement subvention OFAS Longs-Champs	400 000.00	400 000.00
Provision financement compl. CP		270 000.00
Capitaux propres	3 589 078.64	4 247 315.69
Capital des fonds	628 104.92	632 465.92
Capital	640 620.05	640 620.05
Bénéfice / perte reporté au bilan	1 712 253.47	2 320 353.67
Bénéfice/- perte de l'exercice	608 100.20	653 876.05
Bénéfice reporté au 1er janvier 2017		2 320 353.67
Bénéfice 2017		653 876.05
Montant à reporter au 1er janvier 2018		2 974 229.72

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2017 consolidés par le Conseil de Fondation le 22 mai 2018. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation. Ils ont été révisés par la Fiduciaire Juravenir SA.

COMPTE DE RÉSULTAT

	CHF 31.12.2016	CHF 31.12.2017
Produits d'exploitation	10 374 595.23	10 163 251.15
Contributions de la RCJU	9 613 000.00	9 500 000.00
Prestations individuelles & autres produits	761 595.23	663 251.15
Charges d'exploitation & hors exploitation	9 766 495.03	9 239 375.10
Charges de personnel, honoraires & transports	8 529 132.50	8 641 087.17
Charges de personnel	8 135 889.30	8 254 748.62
Honoraires pour prestations de tiers	69 806.85	61 797.00
Transports	323 436.35	324 541.55
Charges directes liées aux enfants	226 211.05	221 030.50
Activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques	76 544.40	86 469.00
Produits alimentaires	149 666.65	134 561.50
Autres charges d'exploitation	606 862.15	619 950.30
Loyers & charges ménagères	54 000.75	47 193.45
Investiss. remplac. entr. et rép. mob. et équip.	13 265.60	15 389.70
Entretien et réparation immeubles	205 484.55	166 468.65
Investissements et charges de véhicules	63 422.90	60 623.85
Assurances, droits et taxes	40 437.70	39 132.60
Charges d'énergie et évacuation des déchets	101 213.10	106 086.05
Charges d'administration, d'informatique et de publicité	129 037.55	185 056.00
Résultat financier	106 040.68	82 770.88
Amortissements	294 802.85	304 596.20
Résultat des activités hors exploitation	3 445.80	-630 059.95
Charges exceptionnelles	-	270 000.00
Résultat d'exploitation		
Produits d'exploitation	10 374 595.23	10 163 251.15
Charges du personnel	-8 529 132.50	-8 641 087.17
Résultat brut 1	1 845 462.73	1 522 163.98
Charges directes liées aux enfants	-226 211.05	-221 030.50
Résultat brut 2	1 619 251.68	1 301 133.48
Autres charges d'exploitation	-606 862.15	-619 950.30
Résultat d'exploitation 1	1 012 389.53	681 183.18
Résultat financier	-106 040.68	-82 770.88
Résultat d'exploitation 2	906 348.85	598 412.30
Amortissements	-294 802.85	-304 596.20
Résultat d'exploitation 3	611 546.00	293 816.10
Résultat des activités hors exploitation, vente immeuble	-3 445.80	630 059.95
Résultat d'exploitation 4	608 100.20	923 876.05
Abaissement taux technique et mesures transitoires CP	-	-270 000.00
Bénéfice / - perte de l'exercice	608 100.20	653 876.05

RAPPORT

Effectifs de la Fondation

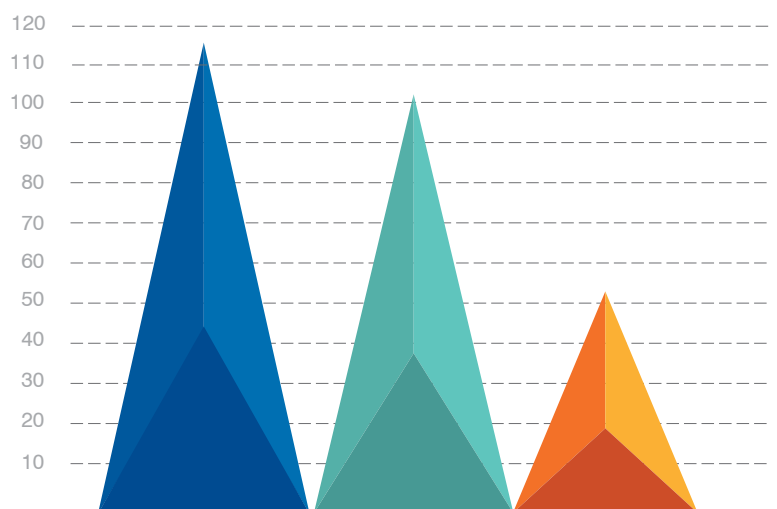
Différents mais ensemble

Ce fondement institutionnel crée les conditions-cadre pour générer, développer et maintenir les compétences professionnelles, orientées sur le développement, l'éducation, le bien-être et l'intégration des enfants et des élèves, au sens de l'art. 23 de la Convention Internationale des

Droits de l'Enfant et au sens de la Déclaration de Salamanque et du Cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux.

Pour que la différence n'engendre pas l'exclusion, la Fondation Père-ne construit sa démarche sur une philosophie de l'intégration.

EFFECTIF DES ENFANTS / ADOLESCENTS LE 31.12.2017



118 places occupées
(en classes spécialisées,
ateliers de développement et
internat)

103 élèves effectifs

57 enfants suivis par le SEI
(Service éducatif itinérant)

▶ places occupées

▶ élèves effectifs

▶ enfants suivis par le Service éducatif itinérant



EFFECTIF DU PERSONNEL LE 31.12.2017

71.6 équivalents plein temps
(EPT), occupés par
114 collaboratrices et
collaborateurs fixes

71.6



114



AUTRES DONNÉES

Nombre de sites : **8**

Transports : **36** localités desservies quotidiennement,
pour environ 360 trajets et 8'000 km hebdomadaires

Remerciements

Le Conseil de Fondation et l'équipe de direction remercient chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Pérène pour leur engagement fidèle et constant dans la réalisation des missions qui leur sont assignées. Aptés à relever les nombreux défis auxquels le quotidien les confronte, ils savent combien les capacités d'adaptation qui sont attendues d'eux sont essentielles à la bonne marche de l'Institution.

Au nom du Conseil de Fondation, de l'équipe de direction et des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Pérène, nous remercions les parents des élèves qui, par leur confiance et leur excellente collaboration, nous soutiennent au quotidien et donnent du sens à notre mission.

Notre gratitude va au Département de la formation, de la culture et des sports par son Ministre, Monsieur Martial Courtet, par son Chef

de service, Monsieur Fred-Henri Schnegg et par sa responsable du service de l'enseignement spécialisé, Madame Edith Mateille, pour la confiance dont ils gratifient la Fondation Pérène. Les liens entre la Fondation Pérène et le Service de l'Enseignement n'ont cessé de croître, certains que nous sommes de part et d'autre qu'ils constituent le socle indispensable à la construction d'une saine collaboration.

Nous remercions également les différents Services de la République et Canton du Jura avec qui nous entretenons de fructueuses et régulières collaborations.

Merci enfin à toutes celles et ceux qui gratifient la Fondation Pérène de dons ou de collectes, permettant ainsi de soutenir des projets particuliers destinés aux élèves.

L'Equipe de Direction



La Fondation Pérène est un centre de pédagogie et d'éducation spécialisées, dont la mission est la scolarisation et le suivi éducatif d'enfants et d'adolescents, de la naissance à 20 ans, ayant des besoins éducatifs particuliers. Elle accompagne des enfants et adolescents connaissant des difficultés significatives d'apprentissage scolaire, consécutives à un handicap mental (pouvant être associé à un handicap physique), à des atteintes psychopathologiques, à des troubles du développement, du comportement ou du langage.

Avec le soutien de la



Centre Jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

FONDATION
pèrene



Fondation Pèrene

Chemin du Palastre 18,

2800 Delémont

Tél. 032 421 16 00

Email: fondation@perene.ch

www.perene.ch